

EXECUTOIRE, compte tenu de
La transmission en Préfecture FAITE le 26 DEC. 2022
l'affichage FAIT le 26 DEC. 2022

Accusé de réception en préfecture
028-272800020-20221214-DEL01CA14122022-DE
Date de télétransmission : 26/12/2022
Date de réception préfecture : 26/12/2022

Du registre des délibérations du Conseil d'Administration a été extrait ce qui suit :

Séance du : 14/12/2022

Étaient présents : Monsieur GORGES, Président. Madame FROMONT, Vice-Présidente.

Messieurs ANQUETIL, AUDAT, BONNET, FRICHE, GAUDEMER, HERRERA, MASSELUS, PIONNIER et VALLEE, Administrateurs. Mesdames ASSRI-SETTI, CRESSAN, DUTARTRE, GADIO, MILON et SABA, Administrateurs. Monsieur MARTINO, Représentant de la Direction Départementale des Territoires et de l'Etat.

Absents ayant donné procuration : Mesdames GOUBET, LEMARCHAND et M'FADDEL, Administrateurs. Messieurs GAUTHIER et PRAUD, Administrateurs.

Absentes excusées : Mesdames BONTHOUX, COMBES-SANTONJA et CORNILLARD, Administrateurs.

Absents : Madame PERRINEAU et Monsieur REPELLIN, Administrateurs.

=

(1)

Direction Générale

Conseil d'Administration. Installation du nouveau représentant de la Caisse d'Épargne Loire-Centre

Il est exposé ce qui suit :

Les articles R.421-4 à R.421-9 du Code de la Construction et de l'Habitation définissent ce qui a trait à l'organisation du Conseil d'Administration d'un Office Public de l'Habitat.

Par courrier en date du 04 novembre 2022, la Caisse d'Épargne Loire-Centre nous informe que le Directoire, lors de sa séance du 17 octobre 2022, a désigné Madame Valérie COMBES-SANTONJA pour la représenter au sein du Conseil d'Administration de Chartres Métropole Habitat en remplacement de Madame Marie-Laure DEWULF-BASDEVANT.

Nous vous demandons de bien vouloir :

- Procéder à l'installation, comme membre du Conseil d'Administration de Chartres Métropole Habitat, de Madame Valérie COMBES-SANTONJA, représentante de la Caisse d'Épargne Loire-Centre.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

- Procède à l'installation de Madame Valérie COMBES-SANTONJA en tant que représentante de la Caisse d'Épargne Loire-Centre au sein du Conseil d'Administration de Chartres Métropole Habitat.

=



Pour expédition certifiée conforme,

Le Président

Jean-Pierre GORGES